

**National Day
of Mourning**
Jour De Deuil National

April 28



**Confederation of
Canadian Unions**

National Day of Mourning • Jour De Deuil National

In 1990, Parliament passed the Workers Mourning Day Act to recognize April 28th as the day to remember workers killed or injured on the job.

Over 1,000 Canadians lose their lives at work every year.

On this day, the labour movement honours those whose lives have been forever changed by a workplace incident. The motto “Remember the Fallen. Fight for the Living” commits workers and labour unions to establish for stronger health and safety standards and eliminate all workplace injuries and fatalities.



En 1990, le Parlement a adopté la Loi sur le jour du deuil des travailleurs afin de reconnaître le 28 avril comme le jour où l'on se souvient des travailleurs tués ou blessés au travail.

Plus de 1000 Canadiens perdent la vie au travail chaque année.

Ce jour-là, le mouvement syndical rend hommage à ceux dont la vie a été bouleversée à jamais par un incident en milieu de travail. La devise “Remember the Fallen. Fight for the Living” engage les travailleurs et les syndicats à établir des normes plus strictes en matière de santé et de sécurité et à éliminer toutes les blessures et tous les décès en milieu de travail.